

Ces avantages valent bien les deux mille dollars par an que ce professeur étranger coûterait et, en plus, sa présence ici assurerait l'œuvre de régénération qui semble vouloir s'opérer dans la profession médicale, grâce à votre bienveillant concours et à l'esprit d'activité de nos jeunes confrères dont les travaux faits sous la direction d'un maître les rendraient capables d'honorer les chaires que leur talent les appellera à occuper dans l'avenir.

Nous obtiendrons ainsi de meilleurs résultats et avec soins de frais que si nous envoyions nos futurs professeurs étudier en Europe.

Nous ajouterons entre parenthèses qu'au point de vue de la Foi, il y a encore avantage à faire venir ici un professeur étranger dont on peut facilement s'assurer des dispositions, nous n'avons pas ces garanties, en envoyant nos jeunes gens étudier en Europe.

La création d'une chaire de physiologie expérimentale ayant pour unique but la démonstration pratique des phénomènes physiologiques obtiendrait les mêmes résultats, et nous l'accepterions pareillement.

Cependant, on semble préférer, parmi nous, fonder en premier lieu, la chaire d'anatomie pathologique.

Telles sont les idées que nous entretenons à l'endroit de notre Université et si elles peuvent contribuer à de nouveaux succès, nous serons amplement récompensés des quelques troubles que nous nous sommes donnés pour elle.

Les explications données par notre distingué confrère le docteur Cléroux font voir que le projet dont il s'est fait le dévoué promoteur est tout en faveur de l'Université Laval.

Depuis longtemps nous sommes habitués à déplorer amèrement, mais à déplorer seulement, le manque d'argent qui empêchait les professeurs de l'université de donner un enseignement qui fut à la hauteur de celui que l'on reçoit à l'Université McGill. Tous, nous comprenons que des laboratoires sont choses ultra-dispendieuses que l'on